



PIECES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 02/06/2025

Echéance le : 31/07/2025

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5223509	0165285	CDE 1ISO1OVQD		Zone Expedition : 03			5980698
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 5980698 DU 02/06/2025 ** renault clio // 335BCZ34							
COMMENTAIRE R.A. : renault clio // 335BCZ34 NUMERO DE COMMANDE : 1ISO1OVQD							
E:ALTERNATEUR ES AM	1638096880		4	260,14	40,00	156,08	
Pieces en commande ... 1							
I:COUROIOE MICRO V OV	SCHFB5PK1200 E10V05	1,00	4	20,17	50,00	10,08	10,08
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 10,08							
CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €		Total T.T.C €	
PI : 10,08				(4) 20,000		12,10	
MO : 0,00 10,08				10,08			
DIV : 0,00				2,02			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5223509 N° Client 0165285 N° Commande 5980698

Echéance le : 31/07/2025

02/06/2025

12,10



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.